



PAYS DE LA LOIRE



URCPIE Pays de la Loire
Organisme de formation depuis le 23/10/2008

Catalogue de Formation

2016/2017

Thèmes	Dates
Parcours: Qualité air intérieur	18/10/2016 28/03/2017 26/09/2017
Parcours: Concertation territoriale et projet sensible	21/03/2017 15/12/2017
Loi Biodiversité	14/06/2017
Parcours: Mode projet	06/10/2017

URCPIE Pays de la Loire 8 rue St Domingue 44 200 nantes
Contact@urcpie-paysdelaloire.org - Tel : 06 99 57 35 95



METTRE EN PLACE ET ANIMER UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR LA QUALITE DE L'air intérieur (QAI) Session 1

Pour qui ?

Animateur/rice et chargé/e de mission, en charge de l'éducation à l'environnement - Leur connaissance de base en terme de technique d'animation et de connaissance sur l'environnement est considérée comme acquise.

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Connaître le contexte global de la QAI (réglementaire, acteurs ressources)
- ✓ Acquérir un socle de connaissance minimale sur les sources de pollutions dans les habitats

Type de formation: parcours pédagogique (3 sessions)

La qualité de l'air intérieur est un enjeu fort en terme de santé et d'environnement inhérent aux nouvelles problématique d'isolement des logements, de l'utilisation de certains produits et matériaux et de la présence du radon.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Enjeux sanitaires et environnementaux: notions globales de santé-environnement/perturbateurs endocriniens
- Les organismes et des politiques publiques liée à la QAI
- Les sources de pollutions de la QAI et leurs conséquences
- Découverte et manipulation de produits courants quotidiens et décryptage de leurs étiquettes par rapport à la pollution de l'air intérieur

DÉMARCHE DE FORMATION CONCERTÉE

Alternance d'apports théoriques et techniques, le parcours est validé par les stagiaires et en fonction des évaluations, des contenus peuvent réajustés

INTERVENANTS

Stéphanie CORMIER - animatrice santé environnement spécialisée sur les questions d'air intérieur, Anne CHARLOT, responsable pédagogique

Inscription obligatoire
contact@urcpie-paysdelaloire.org

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires :

9h-12h30 / 13h30-18h00
Durée : 8h

Lieu de formation :

Solilab -8 rue St Domingue à Nantes

Dates des journées de formations :

- 18/10/2016

Nombre de places limité :

18 personnes maximum par session de formation
Pour l'organisation d'une formation collective, contactez l'URCPIE

Frais pédagogiques :

Pour les salariés CPIE : Repas et frais de déplacement à la charge de la personne, En fonction des places disponibles hors adhérents CPIE : 100€ par jour

Renseignements : contact@urcpie-paysdelaloire.org

URCPIE Pays de la Loire 8 rue St Domingue 44 200 nantes
Contact@urcpie-paysdelaloire.org - Tel : 06 99 57 35 95



METTRE EN PLACE ET ANIMER UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR LA QUALITE DE L'air intérieur (QAI) - Session 2

Pour qui ?

Animateur/rice et chargé/e de mission, en charge de l'éducation à l'environnement - Leur connaissance de base en terme de technique d'animation et de connaissance sur l'environnement est considérée comme acquise.

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Savoir: Consolider le socle connaissance de la première session par un rappel synthétique des principales molécules chimiques polluantes
- ✓ Savoir: Connaître les principales alternatives aux molécules chimiques polluantes
- ✓ Savoir-faire-posture: Comment aborder la QAI avec les usagers de façon ludique, non anxiogène et de façon pragmatique? Mise en pratique

Type de formation: parcours pédagogique co-construit avec les stagiaires (3 sessions)

La qualité de l'air intérieur est un enjeu fort en terme de santé et d'environnement inhérent aux nouvelles problématique d'isolement des logements, de l'utilisation de certains produits et matériaux et de la présence du radon.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers: alternatives et recettes à faire soi-même
- Recueil des principales questions à se poser (outil co-construit avec le groupe), freins, leviers

DÉMARCHE DE FORMATION

Alternance d'apports théoriques et techniques, le parcours est validé par les stagiaires et en fonction des évaluations, des contenus peuvent réajustés

INTERVENANTS

Stéphanie CORMIER - animatrice santé environnement spécialisée sur les questions d'air intérieur

Anne CHARLOT, responsable pédagogique

Inscription obligatoire
contact@urcpie-paysdelaloire.org

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires :

9h-12h30 / 13h30-18h00
Durée : 8h

Lieu de formation :

Solilab -8 rue St Domingue à Nantes

Dates des journées de formations :

- 28/03/2017

Nombre de places limité :

18 personnes maximum par session de formation
Pour l'organisation d'une formation collective, contactez l'URCPIE

Frais pédagogiques :

Pour les salariés CPIE : Repas et frais de déplacement à la charge de la personne, En fonction des places disponibles hors adhérents CPIE : 100€ par jour

Renseignements : contact@urcpie-paysdelaloire.org



METTRE EN PLACE ET ANIMER UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR LA QUALITE DE L'air intérieur (QAI)- session 3

Pour qui ?

Animateur/rice et chargé/e de mission, en charge de l'éducation à l'environnement - Leur connaissance de base en terme de technique d'animation et de connaissance sur l'environnement est considérée comme acquise.

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Comprendre les articulations air intérieur et extérieur
- ✓ Identifier les leviers pour faciliter l'engagement des publics et des institutions en charge des établissements recevant du publics?

Type de formation: parcours pédagogique co-construit avec les stagiaires (3 sessions)

La qualité de l'air intérieur est un enjeu fort en terme de santé et d'environnement inhérent aux nouvelles problématique d'isolement des logements, de l'utilisation de certains produits et matériaux et de la présence du radon.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Connaissance des ressources pédagogiques
- Connaissance air extérieur, lien air extérieur et intérieur
- Identification des leviers pour la mise en place d'une politique globale QUALITE de l'AIR

DÉMARCHE DE FORMATION

Alternance d'apports théoriques et techniques, études de cas

Le socle de compétences doit permettre aux stagiaires d'adapter les programmes de sensibilisation selon différents publics et territoires et d'élargir aux autres enjeux environnementaux (posture non anxiogène, ludique...)

INTERVENANTS

Air Pays de la Loire, IREPS Pays de la Loire, Anne CHARLOT (responsable pédagogique)

Inscription obligatoire
contact@urcpiе-paysdelaloire.org

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires :

9h-12h30 / 13h30-18h00

Durée : 8h

Nombre de places limité :

18 personnes maximum par session de formation

Pour l'organisation d'une formation collective, contactez l'URCPIE

Lieu de formation :

Solilab -8 rue St Domingue à Nantes

Frais pédagogiques :

Pour les salariés CPIE : Repas et frais de déplacement à la charge de la personne, En fonction des places disponibles hors adhérents CPIE : 100€ par jour

Dates des journées de formations :

- 26/09/2017

Renseignements : contact@urcpiе-paysdelaloire.org



ACCOMPAGNER UNE DEMARCHE DE CONCERTATION TERRITORIALE AUTOUR D'UN PROJET SENSIBLE- Session 1

Pour qui ?

Directeur/rice d'association
environnement et chargé/e de
mission des territoires-Leur
connaissance de base en terme
d'animation territoriale est
considérée comme acquise

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Renforcer le socle de compétences pour l'accompagnement des concertations territoriales autour d'un projet dit sensible (savoir et savoir faire)
- ✓ Repérer la posture et la "bonne" place des associations territoriales (savoir être): Repérer les différents modes d'agir

Type de formation: parcours pédagogique co-construit avec les stagiaires (2 sessions)

Les associations d'environnement pour répondre aux enjeux de développement durable sont amenées à construire et animer des dispositifs de participation très divers en fonction de la situation. Aujourd'hui, avec les lois de décentralisation renforçant les compétences des intercommunalités sur les questions d'environnement, avec la volonté d'accompagner les aménageurs pour construire des projets adaptés et durables respectant l'environnement, il y a un besoin de renforcer les compétences métiers sur le champs de la concertation.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Co-définition les critères fondamentaux pour cadrer les notions de "concertation territoriale " et "projet sensible"
- Transmission des apports structurants "Comment on approche le territoire " (diagnostic d'acteurs, stratégie d'acteurs, posture de la concertation territoriale, exemple d'études de contexte....)

DÉMARCHE DE FORMATION

Toutes les méthodes viseront à mettre le stagiaire dans une démarche concertée et co-construite. Les méthodes utilisées seront en tant que tels des contenus pédagogiques

INTERVENANTS

Arnaud PIGEON et Marie LEUGE MAILLET-Agence Tact spécialisée dans l'accompagnement des projets sensibles, Anne CHARLOT, responsable pédagogique

Inscription obligatoire
contact@urcpie-paysdelaloire.org

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires :

9h-12h30 / 13h30-18h00
Durée : 8h

Nombre de places limité :

18 personnes maximum par session de formation
Pour l'organisation d'une formation collective, contactez l'URCPIE

Lieu de formation :

Solilab -8 rue St Domingue à Nantes

Frais pédagogiques :

Pour les salariés CPIE : Repas et frais de déplacement à la charge de la personne, En fonction des places disponibles hors adhérents CPIE : 100€ par jour

Dates des journées de formations :

- 21/03/2017

Renseignements : contact@urcpie-paysdelaloire.org



ACCOMPAGNER UNE DEMARCHE DE CONCERTATION TERRITORIALE AUTOUR D'UN PROJET SENSIBLE- Session 2

Pour qui ?

Directeur/rice d'association
environnement et chargé/e de
mission des territoires-Leur
connaissance de base en terme
d'animation territoriale est
considérée comme acquise

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Accompagner l'appropriation du diagnostic d'acteurs territoriaux
- ✓ Co-construire la ou les posture(s) des associations territoriales (savoir être)

Type de formation: parcours pédagogique co-construit avec les stagiaires (2 sessions)

Les associations d'environnement pour répondre aux enjeux de développement durable sont amenées à construire et animer des dispositifs de participation très divers en fonction de la situation. Aujourd'hui, avec les lois de décentralisation renforçant les compétences des intercommunalités sur les questions d'environnement, avec la volonté d'accompagner les aménageurs pour construire des projets adaptés et durables respectant l'environnement, il y a un besoin de renforcer les compétences métiers sur le champs de la concertation.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Retour de pratique des stagiaires session 1
- Outils et méthodologies de concertation : études de cas

DÉMARCHE DE FORMATION

Toutes les méthodes viseront à mettre le stagiaire dans une démarche concertée et co-construite. Les méthodes utilisées seront en tant que tels des contenus pédagogiques

INTERVENANTS

Arnaud PIGEON et Marie LEUGE MAILLET-Agence Tact spécialisée dans l'accompagnement des projets sensibles, Anne CHARLOT, responsable pédagogique

Inscription obligatoire
contact@urcpiе-paysdelaloire.org

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires :

9h-12h30 / 13h30-18h00
Durée : 8h

Nombre de places limité :

18 personnes maximum par session de formation
Pour l'organisation d'une formation collective, contactez l'URCPIE

Lieu de formation :

Solilab -8 rue St Domingue à Nantes

Frais pédagogiques :

Pour les salariés CPIE : Repas et frais de déplacement à la charge de la personne, En fonction des places disponibles hors adhérents CPIE : 100€ par jour

Dates des journées de formations :

- 15/12/2017

Renseignements : contact@urcpiе-paysdelaloire.org



MAITRISER LA LOI BIODIVERSITE

Pour qui ?

Directeur/rice d'association environnement et chargé/e de mission des territoires-Leur connaissance de base en terme d'enjeux liés à la biodiversité sur les territoire est considérée comme acquise

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Comprendre les ambitions de la loi biodiversité promulguée le 8 août 2016
- ✓ Maitriser les évolutions induites par la loi biodiversité relatives à la compensation

Type de formation: formation courte, actualisation de la connaissance

La loi biodiversité

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- I. **La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages** : Contexte et ambitions de la loi Biodiversité (*Les lois Grenelles et responsabilité environnementale, Les engagements internationaux*) , Les grandes lignes et les nouveautés instaurées par la loi Biodiversité (*Réparation du préjudice écologique, Modification du régime des baux ruraux, Création d'un droit de préemption dans les espaces naturels sensibles, Création de l'Agence Française pour la Biodiversité*)
- II. **Les évolutions introduites par la loi Biodiversité relatives à la compensation** : Le cadre général de la compensation (*Le triptyque éviter, réduire, compenser , L'évaluation du dommage écologique*) , La compensation par anticipation (*Définition de la compensation par anticipation, Mise en oeuvre de la compensation par anticipation : des zones d'actifs naturels aux sites naturels de compensation , La mise en oeuvre avant/après la loi Biodiversité , La valeur d'une unité de compensation , Quels retours sur les expérimentations*)

DÉMARCHE DE FORMATION

Toutes les méthodes viseront à mettre le stagiaire dans une démarche concertée et co-construite. Les méthodes utilisées seront en tant que tels des contenus pédagogiques

INTERVENANTS

Raphaël ROMI, avocat, spécialiste en droit de l'environnement
Anne CHARLOT, responsable pédagogique

Inscription obligatoire
contact@urcpie-paysdelaloire.org

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires :

9h-12h30 / 13h30-18h00
Durée : 8h

Nombre de places limité :

18 personnes maximum par session de formation
Pour l'organisation d'une formation collective, contactez l'URCPIE

Lieu de formation :

Solilab -8 rue St Domingue à Nantes

Frais pédagogiques :

Pour les salariés CPIE : Repas et frais de déplacement à la charge de la personne, En fonction des places disponibles hors adhérents CPIE : 100€ par jour

Dates des journées de formations :

- 14/06/17

Renseignements : contact@urcpie-paysdelaloire.org



VERS UN MANAGEMENT DE PROJET

Module 1

Pour qui ?

Directeur/rice d'association environnement et chargé/e de mission des territoires, référents régionaux-Leur connaissance de base en terme de management d'équipe et projet est considérée comme acquise

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Identifier les différentes étapes du cycle de vie du projet et se doter d'outils communs cadre
- ✓ Identifier les fonctions du chef projet

Type de formation: PARCOURS 2017/2018

Le projet régional est coordonné à l'échelle des 7 CPIE avec des référents "projet" régionaux. Afin de monter en compétence l'ensemble du réseau pour tendre vers une véritable dynamique associative en mode projet, un parcours de formation auprès des directeurs et les référents régionaux est proposé.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Le cycle de vie d'un projet
- les différentes étapes
- les outils cadres
- Le contrat du chef projet

DÉMARCHE DE FORMATION

Toutes les méthodes viseront à mettre le stagiaire dans une démarche concertée et co-construite. Les méthodes utilisées seront en tant que tels des contenus pédagogiques

INTERVENANTS

Christophe LACHAISE
Anne CHARLOT, responsable pédagogique

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires :

9h-12h30 / 13h30-18h00
Durée : 8h

Lieu de formation :

Solilab -8 rue St Domingue à Nantes

Dates des journées de formations :

- 6/10/2017

Nombre de places limité :

15 personnes maximum par session de formation
Pour l'organisation d'une formation collective, contactez l'URCPIE

Frais pédagogiques :

Pour les salariés CPIE : Repas et frais de déplacement à la charge de la personne, En fonction des places disponibles hors adhérents CPIE : 100€ par jour

Renseignements : contact@urcpie-paysdelaloire.org

Inscription obligatoire
contact@urcpie-paysdelaloire.org

